

SP. RAPRWA

MINISTERE DE LA COOPERATION
ET DU DEVELOPPEMENT
20, rue Monsieur - 75700 Paris

Paris, le 10 NOV 1992

Mission Militaire de Coopération

N° 000195 /MMC/SP/CD

RAPPORT →

DU COLONEL CAPODANNO
SUR SA MISSION AU RWANDA

(3 - 6 novembre 1991)

2

J'ai pu rencontrer du côté Rwandais, le Ministre de la Défense, M. GASHANA et les chefs d'Etat-Major de l'Armée et de la Gendarmerie. Côté français, j'ai eu un entretien avec notre ambassadeur, M. MARTRES et j'ai visité la totalité des AMT, y compris le DAMI/Panda, sur leurs lieux de travail.

Les autorités rwandaises m'ont exprimé, avec chaleur, leurs remerciements pour l'aide que nous leur apportons. Elles attendent que nous poursuivions nos efforts, voire que nous les augmentions tant pendant la période actuelle du cessez-le-feu, que dans celle qui suivra la signature d'un accord de paix et qui se traduira par la réorganisation des F.A.R. avec intégration des FPR.

Concrètement il apparait que nous devons dans l'immédiat aider à la remise en conditions et à l'amélioration des capacités opérationnelles des formations existantes tout en préparant les structures de la future armée rwandaise : c'est dire que nous ne devons pas perdre de vue que certaines des unités dans lesquelles nous sommes aujourd'hui impliqués devront soit disparaître soit être profondément remaniées.

1 - LE CONTEXTE

Le ministre de la Défense estime que la signature de l'accord de paix interviendra début 1993. Nous devons donc, pendant les trois mois qui viennent, appuyer le maintien du cessez-le-feu et préparer la réorganisation de l'Armée Rwandaise, la mise en oeuvre de la restructuration pouvant commencer en février-mars 1993.

Le cessez-le-feu est pour l'instant globalement respecté. Son maintien reposera, en ce qui concerne le FPR, plus sur la dissuasion que constitue l'amélioration des capacités défensives des FAR que sur l'action du GOMN dont l'efficacité est à peu près nulle.

Dans ce domaine nos efforts devront porter en priorité sur :

- les 3 bataillons "d'élite" qui viennent de passer en réserve générale (1) dont l'action serait, le cas échéant déterminante tant les bataillons qui tiennent aujourd'hui la ligne de front (Bataillons de recrues) paraissent fragiles.
- les unités d'artillerie (Batterie de 105, batterie de 122 et batterie de Mo. 120 mm).
- les sections de Génie à former au niveau des bataillons pour compléter l'action du DAMI/Génie qui vient d'être mis en place.

Au plan intérieur, la situation n'est pas moins préoccupante. Les conflits ethniques (500 morts environ en 1991, 300 en 1992), les attentats ou pose de mines (40 de décembre 1991 à juin 1992) ont nettement diminué grâce à l'action entreprise sur la Gendarmerie Rwandaise.

Mais on doit s'attendre dans les semaines qui viennent à une recrudescence des troubles intérieurs : augmentation du banditisme, multiplication des manifestations et contre-manifestations organisées par les partis politiques (15 partis ont vu le jour entre fin 1991 et mi-1992) dont les plus durs (MRND, MDR, PSD et surtout CDR) n'hésitent pas à organiser des expéditions punitives, sorte d'opérations commandos.

Ces troubles intérieurs ne manqueront pas d'être attisés par les extrémistes du FPR -les déçus des accords d'Arusha- comme par ceux proches du pouvoir.

En ce qui concerne la Gendarmerie rwandaise, nos efforts devront donc porter :

- sur la poursuite de la mise sur pied des unités de maintien de l'ordre : 3ème Compagnie du Groupement de Kigali (la première est déjà formée, la deuxième achève son instruction) et deux compagnies destinées aux préfectures de GITARAMA et KIBUYE, actuellement dépourvues de toute force de Gendarmerie ;
- sur la formation accélérée d'unités de police judiciaire pour faire le partage entre affaires de droit commun et affaires politiques et déjouer les provocations.

(1) Bataillon Ruhengeri, Bataillon Para, Bataillon Muvumba.

Dans ce contexte les demandes présentées par les autorités rwandaises et transmises par notre chef de MAM paraissent raisonnables.

Toutefois, il m'a semblé qu'au-delà du souci de pouvoir faire face à une reprise des combats sur le front et à une recrudescence des troubles intérieurs, les responsables rwandais nourrissent quelques arrières-pensées. En effet, les efforts qui nous sont demandés s'appliquent en priorité à des formations qui devraient être peu touchées par la déflation à venir et dans lesquelles il sera difficile d'intégrer les éléments du FPR : c'est le cas de la Gendarmerie, du Bataillon Para et du Bataillon Ruhengeri qui, comme son nom l'indique, est composé d'originaires de cette région, fief du Président HABYARIMANA.

2 - ORIENTATIONS DE NOS ACTIONS DE COOPERATION

2.1. Forces Armées

- Etat-Major

La transformation du poste de conseiller du chef d'Etat-Major en poste permanent est tout à fait justifiée. Il serait souhaitable que l'actuel titulaire, le LCL MAURIN, soit le bénéficiaire de cette transformation : il est parfaitement intégré dans le dispositif et a su gagner la confiance du CEM comme celle de notre chef de MAM.

En revanche la mise en place d'officiers en postes permanents aux B1, B2 et B4 n'est pas opportune. Il suffit pour l'instant de maintenir le sous-officier CT2/Rens. fourni par le DAMI.

Néanmoins il faut aider les Rwandais à définir les structures de leur future armée et préparer les mesures de déflation. Pour ce faire il faudrait mettre en place (1) en mission de courte durée une équipe de 2 ou 3 officiers ayant si possible déjà travaillé dans ce domaine.

Lorsque nous passerons à la phase d'exécution de la restructuration, théoriquement en mars 1993, notre dispositif -DAMI et missions de courte durée- devra naturellement être réajusté.

- Bataillon artillerie

Les batteries de 105, de 122 et de mortiers de 120 peuvent être considérées comme opérationnelles avec une légère restriction pour la batterie de 122 dont le commandement laisse à désirer. Leur capacité défensive est suffisante en cas de reprise des combats. Il est donc inutile de répondre à la demande de 2 batteries de 105 supplémentaires faites par le Président HABYARIMANA.

(1) Mise en place théoriquement courant décembre, en fonction de l'avancée des négociations "militaires".

La mise en place en poste permanent d'un conseiller commandant de groupement peut être différée. Il faut par contre maintenir l'officier subalterne et le sous-officier AGC rattachés au DAMI, tant il reste à faire en matière d'instruction et de maintien en condition.

- Bataillon parachutiste

Ce bataillon a été lourdement éprouvé dans les combats (pertes estimées : 300 à 400 hommes sur un effectif initial de 900). Il est en cours de recomplètement avec des personnels déjà formés, provenant des autres bataillons, ayant l'expérience du feu.

L'instruction actuellement dispensée ne porte que sur la spécialisation TAP de ces nouvelles recrues.

L'effectif visé est de 1.100 hommes ce qui laisse penser que les autorités rwandaises cherchent à se doter d'un outil qui, outre ses capacités opérationnelles, sera difficilement accessible au FPR et sur lequel elles pourront compter en cas de difficultés après les accords de paix.

L'instruction en cours absorbe complètement l'équipe AMT en place au Bataillon Para (1 officier - 2 sous-officiers dont 1 CRAP et 1 spécialiste matériel). Cette équipe doit donc être renforcée pour que parallèlement on puisse reconstituer la section CRAP rwandaise, elle aussi durement éprouvée (restent 16 hommes sur 34). Ce renfort sera fourni dans l'immédiat par le DAMI Panda qui détachera temporairement 2 spécialistes au Bataillon Para.

Ultérieurement, au printemps 1993, cette instruction spécialisée justifie l'ouverture d'un poste permanent.

Reste le problème des parachutes : la dotation souhaitable est de 500 parachutes. Actuellement 350 restent utilisables et le taux d'attrition va en s'accroissant.

Dans l'immédiat un complément pourrait être fourni par une cession de matériels de l'Armée Française, réformés et stockés à l'ERGMI de Montauban (annexe 1).

Ultérieurement, compte tenu du coût des matériels TAP et de la mise à la retraite prochaine du seul Nord Atlas rwandais, il convient de s'interroger sur le devenir du Bataillon Parachutiste.

- Bataillon RECCE

Ce bataillon est dans un triste état. Les pertes en matériels -combats ou défaut d'entretien-, le manque de fermeté du commandement, le désintérêt des autorités pour une unité mal adaptée au terrain et mal employée ont détérioré les capacités et le comportement de ce bataillon, ce que traduit bien l'aspect lamentable de son cantonnement où traînent les épaves et où s'entassent des pièces et des sous-ensembles hors d'usage.

J'ai demandé au LCL MAURIN et à nos personnels en place (1 officier et 1 sous-officier (AEB) AMT renforcés par 2 sous-officiers du DAMI et 1 sous-officier Tourelle en MCD) d'entreprendre d'urgence un effort de réorganisation. Il convient en effet de revoir les structures, de redistribuer les matériels restants, de redéfinir l'emploi et surtout de reprendre en main une unité à la dérive.

Cela ne devrait pas toutefois remettre en cause ni le programme de dieselisation qui est envisagé ni la création du poste de spécialiste tourelle prévue pour 1993.

Demandes de matériels

Seules méritent d'être prises en compte les mitrailleuses 12,7 et leurs cartouches (cession Défense ?), les parkas et le prêt d'une station GONIO (au titre de NOROIT ?). Cette dernière demande aurait reçue l'aval du Général QUESNOT.

- DAMI-PANDA

Les activités du DAMI dont l'efficacité mérite d'être soulignée, sont planifiées jusqu'en janvier 1993 inclus. (cf annexes 2 et 3). Elles s'organisent autour des priorités suivantes :

- formation des sous-officiers ;
- reconstitution et recyclage des bataillons de réserve générale ;
- instruction des appuis : batteries d'artillerie et les sections de Génie qui doivent renforcer chaque bataillon ;
- reconstitution et instruction et la section CRAP.

Ces activités justifient amplement le maintien des effectifs à leur niveau actuel.

Le CEM, le Colonel NSABIMANA, demande en outre la mise en place d'une équipe supplémentaire pour commencer dès maintenant la formation d'instructeurs rwandais susceptibles de relayer l'action du DAMI.

Cette demande, justifiée, peut-être satisfaite sans renforcement d'effectifs, en chargeant un peu plus l'emploi du temps des personnels présents et en plaçant rapidement les futurs instructeurs rwandais en doublure des français. Mais il faudrait alors ne pas appliquer la déflation de 2 postes prévue en compensation de la mise en place du DAMI/17ème RGP.

(1) Est ainsi soulignée l'inaptitude du chef du DMAT TERRE (Lieutenant-colonel pilote d'hélicoptère et conseiller à l'ESCAVIT) à commander ses personnels et à orienter leur action (Bataillon AML ou bataillon Para). Le LCL MAURIN, s'il est confirmé dans son poste, devra reprendre les fonctions de chef du DMAT/Terre.

2.2. Gendarmerie

Comme il a été dit précédemment, la perspective d'une recrudescence des troubles intérieurs justifie que nous poursuivions et même que nous intensifions nos efforts au profit de la Gendarmerie rwandaise.

Il n'en reste pas moins que l'intérêt des responsables rwandais est de disposer, au moment de la signature de l'accord de paix définitif, d'une Gendarmerie formée aussi nombreuse que possible dans laquelle l'intégration du FPR sera difficile, sinon impossible.

C'est pourquoi il convient d'être mesurés dans notre réponse aux demandes du CEM, pour qui le label "DAMI-France" devrait être un des critères de sélection pour la future armée rwandaise.

Ainsi le Colonel NDINDIYIMANA demande-t-il un renfort d'instructeurs français pour entreprendre, dans les semaines qui viennent, la formation de 2.000 gendarmes regroupés dans deux groupements retirés du front (Groupement mobile et 6ème Bataillon) et qui n'ont jusqu'ici suivi aucune instruction spécialisée.

Notre réponse devrait se limiter, semble-t-il, à la formation de 300 gendarmes, qui seront mis en place dans les préfectures actuellement dépourvues de toute force de gendarmerie. Cette action nécessitera tout de même la mise en place d'un léger renfort -3 instructeurs- à l'EGENA.

Ecole de la Gendarmerie - EGENA

L'instruction en cours -formation 360 élèves APJ pour 8 mois ; 60 élèves OPJ pour 10 mois et complément d'instruction gendarmerie pour 60 sous-lieutenants sortis de l'ESM- justifie le renouvellement, à compter du 21 décembre du DAMI de 3 sous-officiers actuellement en place.

La formation de 300 gendarmes supplémentaires demande la mise en place de 3 instructeurs supplémentaires -1 ACH GD, 1 ACH GM, 1 ADJ GD, cette mise en place étant subordonnée aux aménagements d'infrastructure auxquels devront procéder les Rwandais.

Gendarmerie mobile

Deux compagnies du Groupement de Kigali ont été formées. La troisième achèvera son instruction en mars 1993. Le renouvellement du DAMI -3 sous-officiers- pour 5 mois à compter de janvier 1993 vient d'être accordée.

Il reste à mettre en place 1 officier conseiller au groupement mobile, fonction actuellement tenue par le CEN ROUX en plus de son emploi de conseiller à la Garde Présidentielle.

Nous avons prévu d'ouvrir ce poste par suppression du poste de conseiller à la Garde Présidentielle, au départ du CEN ROUX.

Les résultats obtenus dans ce domaine sont intéressants -enquêtes sur les attentats et pose de mines. Le DAMI de 4 sous-officiers mis en place en juillet 1992 vient d'être prolongé jusqu'en décembre. Il conviendra de le renouveler jusqu'en juin 1993. Après quoi il pourra être démonté, un poste de sous-officier conseiller au Centre de Recherches criminelles et de Documentation (C.R.C.D.) pouvant alors être ouvert.

Garde Présidentielle

La Garde Présidentielle est un groupement d'environ 500 hommes articulé en 3 compagnies de marche et 1 compagnie motocycliste. Notre action a consisté jusqu'à présent, à travers un conseiller AMT - CEN ROUX - et un DAMI de 2 sous-officiers à remettre à niveau l'unité motocycliste (échec), à poursuivre l'entraînement des compagnies (en cours) et à créer un groupe de sécurité et d'intervention -GSIGP - dont la mise sur pied est maintenant effective.

La Garde Présidentielle est critiquée. On lui reproche notamment sa participation aux actions de déstabilisation de l'opposition. Nous avons prévu de supprimer le DAMI de 2 sous-officiers et de transformer le poste du CEN ROUX en poste de conseiller au Groupement mobile. C'est dire de cesser nos activités au profit de la Garde Présidentielle. Cette décision pourra être éventuellement réétudiée au printemps 1993 en fonction de l'évolution politique du Rwanda.

Infrastructure

Les autorités rwandaises nous demandent de participer à l'amélioration de l'infrastructure de l'EGENA et à la création d'un cantonnement pour le Groupement Mobile de Kigali

Il leur a été répondu que nous ne disposons pas de crédits pour ce genre d'opérations. A la rigueur nous pourrions procéder à la mise en place de quelques équipements, une fois décidé un financement rwandais.

3 - ARMEE DE L'AIR

Le Nord Atlas rentre en France en décembre 1992 pour une révision qui devrait le prolonger jusqu'au printemps 1996. Se pose alors le problème du maintien ou de la suppression de notre assistance : soutien technique et relève des personnels du DMAT Air (cf annexe) dont nous envisageons aujourd'hui la suppression.

EN CONCLUSION, je recommande :

- La transformation du poste du LCL MAURIN en poste AMT, poste à tenir par l'intéressé.
- La mise en place à l'EM/A.R. d'une équipe de 2 ou 3 officiers en MCD pour préparer la restructuration des Forces Armées.
- Le maintien du DAMI/Panda à ses effectifs actuels.
- Le maintien ou le renouvellement des DAMI/Gendarmerie en cours, sauf Garde Présidentielle, et la mise en place de 3 instructeurs supplémentaires à l'EGENA.
- L'ouverture en 1993 d'un poste CRAP, et d'un poste CT2 Tourelle.

Ainsi l'évolution des effectifs de la MAM se présente de la façon suivante :

- en novembre 1992, effectif total de 88, chef de MAM compris dont :

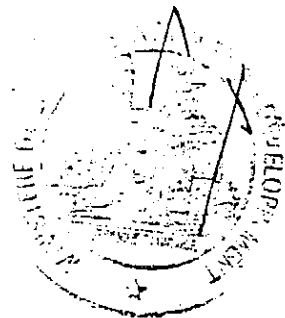
- . 20 permanents
- . DAMI/Panda à 45
- . 1 tourelliste en MCD au Bataillon AML
- . DAMI/Gend à 15
- . DAMI/17ème RGP à 7 : - 5 → 83.

à quoi il faut ajouter le LCL MAURIN et les 2 conseillers artillerie mis en place par l'EMA.

- début 1993, effectif total de 85, dont :

- . 23 permanents *oui.*
- . DAMI/Panda à 45 → 30
- . 3 officiers EM en mission courte durée
- . DAMI/Gend à 13 → 11

Le Colonel CAPODANNO
~~Colonel~~ au Général Chef de la Mission
Militaire de Coopération



CONFIDENTIEL DEFENSE

DESTINATAIRES

Diffusion intérieure :

- Mr PALLOT - Directeur de Cabinet
- MMC : Tous chefs de bureau

Diffusion extérieure :

- Présidence de la République
Etat-Major Particulier : Général QUESNOT
- Ministère de la Défense
CM 21 : Colonel FRUCHARD
EMA/RE : Colonel ROQUES
- Ministère des Affaires Etrangères
M. ROCHEREAU de la SABLIERE

CONFIDENTIEL DEFENSE

ANNEXE 1

**Matériels de l'Armée Française
réformés et stockés à l'ERGM de Montauban**

- Parachute dorsal TAP 661/12	250
- Parachute ventral TAP 501	100
- Parachute dorsal EFA 687/12-1D	30
- Parachute dorsal EFA 687/12-2D	10
- Parachute ventral EFA 506 - 1E	30
- Parachute dorsal EFA 656-11D	10
- Tissus polyamide R 6400 et R6401	50 mètre linéaires de chaque

Cette demande peut être honorée sur deux ans, néanmoins, début avril 1993, le Nord Atlas rentrera à vide au Rwanda après une révision en France.

Si du matériel neuf n'est pas disponible, des parachutes déjà utilisés et possédant encore du potentiel, conviendront parfaitement.

CONFIDENTIEL DEFENSE

AOUT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

3

10

17

24

31

7

14

21

28

5

12

APPLIS

10

Batterie 122 D30 - KIGALI

26

MO. 60.82
12.7
GABIRO

GENIE
GABIRO

APPLIS BOS
RUHESGERI

BATTERIE DE 105 HMZ | BIE 105. 122

Ecoles

31

ESH. BIGOGWE
GABIRO

3

10

ESH GENDARME.

12

Ecole

BATAILLONS

21

BATAILLON RUHESGERI

17

CONFIDENTIEL DEFENSE

DAMI

CONFIDENTIEL DEFENSE

NOUEMBRE

DECEMBRE

JANVIER

26 7 9 16 23 30 7 14 21 28 4 11 18 25

BIE 120 RTF1

APPUIS BON
MLUUMBA

APPUIS
BON PARA

BIE 105 HM2 et 122 D30

EAT 120 105-122

R
E
L
E
V
E

SOUS OFFICIERS

28.

30

BON PARA

23

4

BON PARA

23

INSTRUCTION CLAP

2

GENIE

28

30

7

GENIE

28

4

GENIE

25

EMPT A ...

EMPT A ...

CONFIDENTIEL DEFENSE

CONFIDENTIEL DEFENSE
MECANICIEN

L/B	LAPLACE								
C/C	GUERINOT								
Sqf	VIAVET								
Adjt	LAFISON								
	GUEFAICHEAU	MO							
	SANCHEZ	MC							
S/C	GERMAIN								
	JACQUIN								
Sqf	MURAN	TE							
	TROTTIER								
	CAULIER	MO	JG						
	MAHES	MC	RTG						
L	CHERIBIER								
A/C	FARDCI	MC							
Adjt	DIOWA	MC							
S/C	TEDESCHI								
Sqf	FLISSAN								
	TEALOUKHA	RTG							
	ESTEBE	MC							
PL	ROUET								
S/C	LEON								
	CAMEDESCASSE								
	GRILLON								
A/C	TERBET								
	BARON								
Adjt	CHAUVIN	MO	SAZ						
	DOURCIN								
S/C	MERVIN								
Sqf	MAZY								
	PEWROP								
	DEPARIS	RTG							
	ROUMIQU	MO	SAZ						
	LADIO								
S/C	AURIAUME								
CC	FRANCE								
	GRAN								
	SATGE								
	DRUESNE								
	FONTAINE								
	MENCHEZ								
Sqf	DUNIER								
PL	TOURIGNY								
	TAROUX								
	BESSE								

PO POTIER.

CP ESO

CP ESO

CP ESO

CP ESO

CP ESO

ESO

INST MO

ESO

CP ESO

BIE 122 D30

CP ESO

CP ESO

ESO

ESO

ESO

INFIRMIER

INSTRUCTEUR AML

ADJOINT CHEF DETACHEMENT

MVB

MVB

MVB

MVB

MVB

MVB

MVB

MVB

MVB

MVB

INFIRMIER.

ESO

MVB

MVB

MVB

ESO

ESO

ESO

ESO

CHEF DE SITE GABIRO

EXPLOITANT IMARSAT

CONFIDENTIEL DEFENSE

ACTIVITES DE DECEMBREI PERMANENTES

- 11. FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT G2.
- 12. FORMATION ET PERFECTIONNEMENT CADRES ANL.

II PROGRAMMEES.

- 21. RECYCLAGE 2 CIES du BON PARA
 - BIGOQUE du 1^o DEC au 23 DEC INCLUS.
 - 1 DIRECTEUR de L'INSTRUCTION
 - 2 CONSEILLERS aupres des Commandants de Cie
 - 14 CONSEILLERS aupres des Chefs de Peloton.
- 22. PERFECTIONNEMENT DU PELOTON CRAP.
 - GABIRO du 1^o DEC au 23 DEC INCLUS.
 - 1 Directeur de Stage
 - 3 Instructeurs Specialises.*
 - * Renforcee du 14 au 23 par 2 Instructeurs MO.
- 23. PERFECTIONNEMENT DE LA CIE SP du BON HOUMBA.
 - GABIRO Du 30.11 au 18.12 INCLUS.
 - 1 Chef de Peloton.
 - 6 Conseillers MO et MIT
- 24. FORMATION DES SECTIONS GENIE DES BATAILLONS. (8 SECTIONS à Designer).
 - GABIRO. du 3.12 au 23.12 INCLUS.
 - 1 Chef de Stage.
 - 1 Adjoint
 - 8 Instructeurs à designer pour la Cie GENIE FAR. (à compter du 30-11).
- 25. PERFECTIONNEMENT ET ENTRAINEMENT BON A.C.
 - Bie 120 RTF1 Du 30.11 au 28.12 2 INSTRUCTEURS.
 - Bie 122 D30 Du 14.12 au 28.12 2 INSTRUCTEURS (lousiques)
 - Bie 105 H92. Du 30.11 au 28.12 PERMANENTS.

CONFIDENTIEL DEFENSE

INSTRUCTION GENIE

CONFIDENTIEL DEFENSE

I. BUT DU STAGE.

FORMER AU SEIN DE CHAQUE BATAILLON UNE SECTION DE GENIE (104)
CAPABLE D'INSTRUIRE LES HOMMES DANS LE DOMAINE DE L'ORGANISATION
DU TERRAIN ET DE REMPLIR DES MISSIONS DE CONTRE-MOBILITE DANS
LE CADRE DU COMBAT DEFENSIF.

II. DEROULEMENT

dates. Du 7 au 26 DECEMBRE 1992
Du 4 au 23 JANVIER 1993.

Lieu : GABIRO.

STAGIAIRES : 8 SECTIONS A 11 HOMMES (0/1/10)
SELECTIONNES PARMI LES HOMMES MOTIVES ET VOLONTAIRES DES BATAILLONS

INSTRUCTEURS : 2 SOUS-OFFICIERS (FR) A DESIGNER PAR CHEF DAMI
8 S/O OU MDE (RW) A DESIGNER AU SEIN LIE GEN PAR COT UNITÉ
CES INSTRUCTEURS DEVRONT ETRE EN PLACE LE 30.11 à GABIRO.

III. PROGRAMME (SOMMAIRE) ET EMPLOI DU TEMPS.

A.) MONTER ET A PROPOSER AU CHEF DAMI POUR 15 DECEMBRE
il devra comprendre.

- EPS - CAC
- TIRES ALI
- EXPLOSIFS AMI ENT PRESENTATION ET MISE EN OEUVRE
- MINES AP AMI ENT PRESENTATION. FONCTIONNEMENT MISE EN OEUVRE
- MINES AC " " " " " "
- POSE DES MINES (PLAN de POSE)
- DEMINAGE
- PIEGEAGES SIMPLES.
- DEPOLUTION SOMMAIRE
- ORGANISATION DU TERRAIN (TLOOS INDIVIDUELS. MO et MIT)
- CONTRE-MOBILITE
- ETC....

B.) JOINDRE POUR MEME DATE L'EXPRESSION DE BESOINS CORRESPONDANTE.

CONFIDENTIEL DEFENSE

I. BUT DU STAGE

CONFIDENTIEL DEFENSE

Donner au Peloton CRAP du Bataillon PARA la capacité d'intervenir avec tout ou partie de ses moyens, au delà des lignes ennemies ou au sein de son dispositif pour renseigner - Harceler ou détruire. Les modes d'action de ses équipes pourront s'inspirer de la guerre conventionnelle mais également de la guérilla, la route-guérilla voire la clandestinité.

I. DEROULEMENT

DATES : du 30-11-92 au 26-12-92

Lieu : GABIRO

DATES : du 4-1-93 au 30-1-93

Lieu : BIGOGWE

Un exercice Synthèse sera organisé dans la dernière semaine.

STAGIAIRES : 38 Avec l'emplacement organique du Peloton.

INSTRUCTEURS : - 1 Directeur de stage

- 3 Instructeurs.

- 2 Instructeurs MO du 16 au 28 NOV.

- Les instructeurs spécialisés (à la demande) présents sur les sites

- éventuellement les cadres AMT (FR) du bataillon para, disponibles

II. PROGRAMME et EMPLOI DU TEMPS.

CALENDRIER

- Pour le 15-11 Etablissement pré-programme par Chef de Peloton

- Pour le 20-11 Programme définitif Etabli par. Che AMT du BON.

- Pour le 28-11 Etablissement emploi du Temps

- les 29-30.1 et 2/12. Remobilisations Exercices Final et 3^{ème} Phase.

- le 5.12. - Demande Crevaux et berruis militaires pour 2^{ème} Phase
CECODO - AIR. NAUTIQUE ROCHERS PISTES - HUN ETC...

MATIERES A ENSEIGNER (INDICATIF)

- GABIRO

- TESTS APTITUDE

- SPORT. CAC

- COMBAT. J + N - TOPOGRAPHIE

- INFILTRATION EXFILTRATION

- TIR. et **PROTÈGEMENT**

- SURVIE **CONFIDENTIEL DEFENSE**

- MORTIERS de 60 (RAID HD)

- DOCTRINE

CONFIDENTIEL DEFENSE

- PROCEDURES (OPS. TRS - RESS)

- COMBAT URBAIN

- EXTRACTION D'OTAGES

- MINES ET PIEGES

BIGOGNE

- FRANCHISSEMENTS (NAUTIQUE - ESCALADE)

- SECOURISME

- 3^o DIMENSION (SAUT - RECUP HM)

- PISTES D'AUDACE

- TIRS SPECIALISES (TE - MO. PARCOURS TIRS DISTINGUES)

- GUERRILLA - CONTRE - GUERRILLA.

- LA CLANDESTINITE (ZONE REFUGE - PARTISANS - BLM ETC..)

- TRANSMISSIONS.

EXERCICE FINAL

IP Comportement

- INFILTRATION

- INSTALLATION ZONE REFUGE

- ACTIVITES DE HARCELEMENT ET DESTRUCTION.

- RESSERVAIREMENT (DOSSIER OBJECTIF).

- ACTION SPECIALISEE

- EXFILTRATION

- RELUPERATION.

Le Chef du DAPI, le Responsable AMT du 1^{er} BOU, le Chef de Peloton se réunissent
à Kigali le _____ en présence du Cdt de Bataillon pour faire le point:

1) du niveau actuel obtenu par le peloton

2) du matériel de dotation

3) des Besoins en Equipement du Peloton

4) des Aménagements ou effets à faire sur le programme.

CONFIDENTIEL DEFENSE

CONFIDENTIEL DEFENSE

BOT DU STAGE:

- 1) FORMER LES CHEFS DE PIECES ET SERVANTS DE MO 60.81 ou 82 (DOTATION).
- 2) FORMER LES SERVANTS DE MITRAILLEUSES LOURDES (US OU CH).
- 3) INITIER LES COTS D'UNITES A LA MISE EN PLACE DES TIRES (GALLE).

DESOLEMENT

DATES : DU 30.11 AU 12.12.1992.

LIEU : GABIRO.

STAGIAIRES : A DETERMINER AVEC LE CDT DU BATAILLON.

- 1) PRENDRE EN FILIARITE LES EQUIPES ORGANIQUES DU BATAILLON.
- 2) ADMETTRE QUELQUES PERSONNELS EN PLUS POUR REMPLACEMENTS.

INSTRUCTEURS.

FRANCAIS. 7. (1 CP et 6 CPieces).

RWANDAIS 2 (CDT cie et Adjoint).

TRAVAIL PREPARATOIRE

- A) MONTRE ET PROPOSER AU CHEF DAMI POUR LE 15.11. LE PROGRAMME ET L'EMPLOI DU TEMPS EN S'INSPIRANT DU PROGRAMME DE JA ETABLI POUR LES MO.
- B) FAIRE PROGRAMME ET EMPLOI DU TEMPS POUR MITRAILLEUSES. (1 SEMAINE)

EN INSISTANT

- 1) SUR LA NECESSITE DE FAIRE UNE INSTRUCTION REALISTE DONT LA FINALITE TIENT COMPTE DES PARAMETRES SUIVANTS :

- LA SURETE - (TIR A VUE POUR LES MO 60 - TOLERE)
- (TIR A DEFILEMENT POUR LES MO 81.82 - OBLIGATOIRE).
- L'ORGANISATION DU TERRAIN.

- LA MOBILITE
- RAPIDITE DES MISES EN BIE ET SORTIES.

- LA PRECISION.

- MISE EN PLACE DES TIRES DE JOUR COMME DE NUIT

C) Faire Point Quantitatif et Qualitatif de l'armement detenu par le BOU

D) Faire Expression des ~~besoins matériels ou complémentaires~~

CONFIDENTIEL DEFENSE

DMAT - AIR

FICHE

OBJET: Relève des personnels AMT.

1/ Préambule:

Suite à la demande des autorités rwandaises et en l'absence de moyens aériens équivalents, le NORD 2501 doit être prolongé pour une durée de trois ans et ce, à l'issue d'une visite qui se terminera autour de la mi-mars 93.

Vu les effectifs de l'Escadrille Aviation rwandaise, la présence du DMAT Air, sauf avis contraire des autochtones ou de la MMC, sera indispensable pour la bonne marche de l'aéronef. Dans cette optique, l'attention doit être appelée sur la nécessité de sélectionner les personnels affectés.

2/ Relève 93:

a/ Poste AA 1-Chef du DMAT AIR, moniteur pilote N. 2501.

Dans la mesure où le postulant possède la qualification machine, le grade importe peu. Actuellement, sur onze officiers MAM, il n'y a que deux capitaines, dont le chef du DMAT, tous les autres sont officiers supérieurs.

Les contacts personnels effectués auprès de personnes susceptibles d'assurer la relève n'ont pas, pour le moment, donné de résultats. En cas de nécessité, le titulaire actuel du poste est prêt à faire une quatrième année, mais cette solution ne ferait que repousser le problème. Il sera certainement plus difficile de trouver un pilote Noratlas en 94 qu'en 93, avec, peut être, la relève du CONGO à assurer.

b/ Poste AB 2-Mécanicien cellule-propulseur NORD 2501.

Ce poste est particulièrement sensible car la disponibilité de l'avion dépend des compétences du titulaire. Les conditions de travail sont assez sommaires et la détection des pannes demande une grande expérience de l'avion; cette dernière doit être élargie pour pallier au manque de mécaniciens radio et équipements. Lors de la dernière relève il a été constaté un manque de sélection dans le personnel: le mécanicien affecté n'avait qu'une expérience limitée du NORD, handicap qui a été

surmonté par ses capacités professionnelles. Compte tenu du vieillissement de l'avion et des personnels ayant servi dessus, il a été demandé, pour la relève 93, un mécanicien possédant au moins cinq années de GERMAS NORD, et, si possible, une expérience en équipe retouche ou dépannage, Adjudant-chef ou Major si nécessaire.

L'ADT GUILLOU, titulaire du poste, est volontaire pour une troisième année; cette demande reçoit un avis favorable si son successeur n'a pas les qualifications requises précédemment. Si la DPMAA doit désigner le premier venu, sous prétexte que son tour outre-mer est arrivé, il est préférable de maintenir ce mécanicien qui connaît bien maintenant les problèmes spécifiques à l'avion et au détachement. Cette prolongation, par contre, comme il le sera expliqué au paragraphe suivant, présentera des inconvénients lors de la relève 94.

3/ Relève 94:

- Poste AB 1-Mécanicien d'équipage, moniteur, NORD 2501.

Il a été extrêmement difficile de pourvoir à ce poste cette année. Le MAJ BOITEL, actuellement en place, sera en limite d'âge en 94 et ne pourra donc pas postuler pour une troisième année; l'impossibilité d'honorer cette place dans deux ans est donc une hypothèse plausible, et il serait souhaitable de disposer du mécanicien "ad hoc", présent depuis un an. En tout état de cause, la relève simultanée des deux techniciens, dans la perspective, "heureuse", d'un successeur au MAJ BOITEL aura de toute façon un impact négatif sur les capacités "techniques" du DMAT.

NOTA:

-Il est impossible de transformer le personnel sur place. La faiblesse des effectifs locaux nous obligent à faire plus de substitution que prévu et les AMT se doivent d'être opérationnels rapidement.

-Il faut aussi prévenir les postulants des limites de l'école française à KIGALI: cours jusqu'en troisième seulement, CND ensuite.